

Sécurité de la vieillesse—Loi

travaillé dur à une époque où on ne pouvait compter comme aujourd'hui sur l'aide sociale.

Je sais qu'il est maintenant temps de terminer mon discours. On pourrait sans doute me reprocher de me prononcer sur ce bill pour des raisons de conflit d'intérêt. Car, j'ai moi-même atteint cet âge vénérable qui fait de moi une personne âgée. Le ministre du Revenu national (M. Bussièrès) y trouve sans doute son dû, et je n'ai pas d'inquiétudes de ce côté-là. J'espère que certains députés d'en face exprimeront leur désapprobation à l'égard de ce bill d'une importance capitale comme ils l'ont fait pour l'autre.

[Français]

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona): Monsieur le Président, il me fait grand plaisir de prendre la parole contre ce projet de loi au nom de tous les Canadiens de l'Âge d'or, au nom de tous les enfants de ceux-ci ainsi qu'au nom de tous les Canadiens de toutes les régions de notre pays.

[Traduction]

Le bill C-131 va limiter à 6 p. 100 la hausse des prestations de base de la sécurité de la vieillesse en 1983 et à 5 p. 100 en 1984. Or, ces prestations étaient naguère alignées sur le taux d'inflation qui est lui-même établi d'après l'indice des prix à la consommation. Si cet indice progresse de plus de 1.5 p. 100 par trimestre en 1983 et qu'on prévoit qu'il augmentera de 1.2 p. 100 par trimestre, les personnes qui reçoivent des prestations de vieillesse, mais qui n'ont droit ni au supplément du revenu garanti ni à l'allocation pour le conjoint, subiront une baisse de leur pouvoir d'achat réel.

L'autre jour, certains d'entre nous ont vivement protesté contre le bill C-133. Mais le principe en cause était différent. Il s'agissait avant tout de la violation d'un contrat solennellement conclu entre le gouvernement et ses employés. La mesure dont nous sommes saisi n'a rien de contractuel. Le principe en cause, en l'occurrence, c'est la politique sociale d'une société juste. Aucun critère n'est exigé pour recevoir des prestations de la sécurité de la vieillesse, à part le fait d'avoir passé 65 ans de sa vie à travailler, à payer des impôts et d'avoir contribué à l'essor de notre société.

A quoi le gouvernement songe-t-il lorsqu'il décide de réduire des prestations sociales comme celles-là? Veut-il mettre sa politique à l'épreuve en prévision de temps plus difficiles? Que cache l'attitude des Libéraux qui estiment que nous n'avons plus les moyens de nous permettre certaines dépenses? A qui le tour le premier? Qui seront les suivants? A-t-il décidé dans quel ordre il allait procéder? Y a-t-il des esprits ordonnés au sein du gouvernement qui savent ce qu'il importe de respecter avant tout dans une société juste? Sont-ils en train de pratiquer la politique de l'autruche en se cachant la tête dans le sable pour ne pas voir qu'ils passent d'une crise à une autre? Ne pourrait-on pas savoir au moins sur quoi ils se fondent pour établir leur ordre de priorités pour qu'ils aient l'air au moins de se montrer justes et que leur mesure, si inacceptable qu'elle soit, trouve un certain appui auprès du public?

En quoi ce bill pêche-t-il? A mon avis, en ce qu'il donne l'impression que le gouvernement, qui croit devoir pratiquer des compressions quelque part, choisit de sabrer dans les revenus des plus vulnérables. Je parle de ceux qui ne peuvent pas se défendre ou qui n'ont pas d'autres revenus. Nous savons bien que le bill, par principe, s'attaque à ceux qui sont, entre tous, les moins en mesure de se trouver d'autres sources de revenu.

Il y a quelques années, les compagnies d'assurance-vie ont commandé une étude. Si je ne m'abuse, cette étude a démontré que les plus nantis avaient de meilleures chances de vivre plus vieux. Autrement dit, toutes choses étant égales par ailleurs, ceux qui avaient de l'argent dans leurs vieux jours avaient peu de chances d'atteindre un âge avancé. Le gouvernement va à contre courant de cette tendance en s'en prenant aux personnes âgées. Mais les vieillards se demandent pourquoi ils ont été choisis comme cible, et pourquoi le gouvernement use de la manière forte avec eux. Il n'a même pas cherché à les persuader que lorsqu'on a trop de bouches à nourrir, mieux vaut dans l'intérêt de toute la famille s'attaquer aux bouches inutiles. Son attitude ne s'est jamais démentie dans le cas qui nous intéresse. Il faut donc en conclure qu'il s'est fixé un nouvel ordre de priorités.

Au cours de la dernière campagne électorale, les Libéraux ont déclaré qu'ils augmenteraient de \$35 le supplément du revenu garanti. Que diront-ils à leurs électeurs lorsqu'ils devront leur faire face au cours de la prochaine campagne électorale? Vont-ils prétendre que les gens qui reçoivent des prestations de vieillesse vivent confortablement, bien que chacun sache que c'est faux, et qu'en conséquence ils ont dû leur demander de faire ce sacrifice?

[Français]

A mon avis, il s'agit d'un gouvernement qui, à l'approche des élections, est disposé à tout faire pour les électeurs et les vieillards de notre pays. Mais pendant une période difficile comme celle que l'on traverse actuellement, qui sont les premiers à être attaqués par le gouvernement? Ce sont les gens les plus économiquement faibles, comme les vieillards de notre pays. Est-ce un gouvernement juste? C'est, à mon avis, le gouvernement le plus cynique, si l'on veut, dans le monde libre. C'est un gouvernement composé des membres les plus cruels. Quel autre gouvernement du monde libre agit de la même façon envers ses électeurs de l'Âge d'or? Voilà! Je n'obtiens aucune réponse des ministériels.

• (1220)

[Traduction]

Je ne prétends pas, monsieur le Président, qu'il ne devrait y avoir aucune coupure. On devrait couper dans les \$200,000 donnés à M. Ed Clark pour son séjour de 18 mois à Paris avec sa famille. On pourrait peut-être sabrer aussi dans le million de dollars que nous avons versé au premier ministre (M. Trudeau) au cours des dix dernières années, pour qu'il puisse manger du caviar, boire du champagne, et faire élever ses enfants sans payer un sou de sa poche. Nous pourrions peut-être supprimer un certain nombre des avantages en nature au premier ministre. Ou encore éviter, par exemple, d'envoyer une Janet Smith du cabinet du Conseil privé à Paris et sur la Riviera pour étudier le français pendant je ne sais combien de mois. Cela nous a coûté environ \$13,000. Est-ce qu'il n'y a pas suffisamment de gens au Québec, en Ontario ou même dans l'Ouest capables d'enseigner le français à Janet Smith sans qu'il faille l'envoyer en France?

Soit dit en passant, le gouvernement prétend que si l'on avait envoyé Janet Smith dans une école de langues au Québec, il en aurait coûté un peu plus que de l'envoyer sur la Riviera. Je n'ai jamais rien entendu de plus stupide de la part du gouvernement. Cet argent sort du pays, cela nuit aux professeurs de